

## 10 Questions sur le fonctionnement des inspections professionnelles des Ordres, CIP Syndic en relation avec la protection du public

Voici quelques témoignages, réflexions et questionnements en relation avec l'expérience d'un professionnel face à une inspection professionnelle :

1) Il m'arrive de faire des erreurs lorsque je débute l'analyse d'une demande de client, mais je prends mon temps, je fais premièrement un brouillon de mon analyse, je laisse reposer le brouillon sur le bureau, je revérifie le lendemain, je contacte au besoin un confrère et je me corrige ensuite au besoin... ma carrière a démontré que cette méthode me permet d'avoir un taux de réussite et de satisfaction de 100% car je n'ai jamais eu de poursuites ou même utilisé mes assurances professionnelles. J'utilise mes habiletés d'apprentissage en prenant mon temps,... j'ai presque 60 ans. Le CIP désire me faire passer un examen sous pression qui met en jeu ma carrière. De plus ils n'y a pas de note de passage (supposément 100%). C'est certains que je vais échouer un tel examen. Depuis des mois je vie dans l'anxiété;

2) Que signifie l'expression: protection du public? Être parfait en répondant à des examens stressant avec de menaces de limitations, de radiations, de destruction de la réputation ou de retour à l'école?

3) Ai-je droit comme professionnel à faire des erreurs? Lesquels? Pourquoi alors prendre des assurances professionnelles?

4) En quoi le CIP est-il plus compétent que moi et mes collègues qui affirmons que mes dossiers sont sécuritaires? J'ai fait revérifier par d'autres collègues (à mes frais... plus de \$5000) mes dossiers que le CIP juge "faible". Mes confrères professionnels ont dit qu'il n'y a rien de grave, alors que le CIP ne désire pas écouter leurs versions et m'impose comme ultimatum de faire un examen stressant, de retourner à l'école, de limiter ma pratique et d'afficher mon nom publiquement sur Internet. Ils agissent comme maîtres et parties. Qu'est-ce qui leur donne ce droit? Seulement leurs postes? Ont-ils réussi les mêmes examens qu'ils désirent me faire passer sous les mêmes conditions sous peine de perdre leur droit de travail?

5) Pourquoi le CIP me refuse-t-il un simple mentorat sous supervision d'un collègue pour 1-3 dossiers similaires en toute sécurité pour le public ... sans nuire à ma carrière? Quels sont les réelles intentions du CIP, syndic?

6) Pourquoi n'ai-je pas le droit de me faire entendre d'un comité impartial en dehors des Ordres et des syndicats? Pourquoi dois-je défrayer des sommes importantes en défense alors que les membres du CIP et syndicats sont payés et visiblement motivés à m'épuiser pour tenter de me détruire sachant qu'ils justifient ainsi leurs salaires d'inspecteurs? Est-ce juste? Un enfant persécuté peut se tourner vers la DPJ pour se défendre gratuitement face à ses parents qui ont tous les pouvoirs ... pourquoi pas un professionnel face son ordre et syndicat qui détient énormément de pouvoirs?

7) Pourquoi lorsqu'il y a des cas extrêmes de dérapage de sanctions dans le processus d'inspection poussant des professionnels au suicide, n'y a-t-il pas d'enquêtes?

8) Si je me suis volontairement, depuis longtemps, retiré de la pratique d'un certain "secteur d'activité professionnel"... alors pourquoi le CIP s'acharne-t-il à vouloir me faire passer des examens et faire des cours pour ces "actions professionnelles" que je ne pratique plus depuis longtemps? Pourquoi le CIP me menace-t-il en plus de publier mon nom comme incompetent sur Internet alors que je ne pratique plus ce secteur d'activité? Cherche-t-il par tous les moyens à détruire ma carrière pour X raisons?

9) Comment se fait-il que lorsque j'ai demandé à l'inspecteur de me donner les solutions pour les sujets qu'il me reproche, il n'a pas été capable de le faire ou même de m'indiquer où trouver l'information? Est-il compétent?

Pourquoi il m'incombe à moi de faire des démonstrations de la validité de mes dossiers par des moyens scientifiques qui ne sont pas enseignés ou qu'il y a tellement d'inconnus que c'est impossible ET qu'il n'y a aucune façon offerte pour cela autre que le BON SENS? Doit-on interdire de servir les clients en toute sécurité par crainte de représailles de l'Ordre professionnel?

Suis-je coupable automatiquement par défaut à moins de preuve du contraire? Est-ce notre système de justice?

10) Pourquoi insister pour faire des cours qui n'enseignent pas ce que j'utilise ou qui couvrent beaucoup plus de sujets que nécessaire pour ce qu'on me reproche?

Beaucoup d'autres questions...